

■ PROGRAMME DE FORMATION

PROGRAMME REGLEMENTAIRE

IOBSP MCD/DCI continue 7H + LCBFT 2H

■ Organisme de formation

CF-IOBSP.fr - IOBNET FINANCIAL GROUP SAS

President et representant legal : Olivier Kaess

SIREN : 940437478

Numero de declaration d activite (NDA) : 76341388834

Telephone : 07.69.00.14.36

Email : direction@iobnet.fr

Site : www.cf-iobsp.fr

■ Informations essentielles

Duree : 9 heures

Modalite : formation ouverte a distance (FOAD / e-learning), avec accompagnement pedagogique et intervention du formateur selon le dispositif de la formation.

Langue : francais

Formateur / tuteur : Olivier Kaess - joignable par telephone, email ou via les outils de la plateforme.

Document genere le : 25/10/2026

■ Presentation de la formation

Ce parcours combine une séquence de 7 heures consacrée à l'actualisation des connaissances en crédit immobilier avec 2H de LCB-FT.

Les séquences complémentaires ont une finalité d'approfondissement ou de sensibilisation. En particulier, les obligations LCB-FT imposent une formation adaptée aux fonctions et aux risques, sans fixer une durée générale uniforme.

Les attestations doivent identifier clairement les séquences suivies et leur durée.

■ Objectifs de la formation

A l'issue de cette formation, le stagiaire aura actualisé ses compétences générales et spécifiques au poste qu'il occupe, à la nature des produits qu'il distribue et aux modes de distribution auxquels il

recours, conformément à la directive sur le Crédit Immobilier (DCI).

Ainsi, cette formation permettra au stagiaire de respecter

l'obligation réglementaire de formation continue d'une durée de 7heures.

■ Public, prerequisites et modalités d'accès

- Niveau requis à l'entrée en formation ? IOBSP de niveau 1, 2 ou 3
- Conditions spécifiques et prérequis ? Détenir un livret de formation IOBSP de niveau 1 ou 2, ou une attestation de niveau 3
- Modalités d'admission : Admission sans disposition particulière
- Présentiel ou à distance : Entièrement à distance
- Informations sur les modalités pédagogiques : Attribution d'un tuteur disponible par téléphone, email ou encore via le chat.
- Accès à la formation : Horaires libres, 24h/24 et 7j/7
- Durée totale et délai d'accès de la formation (heures) : 7H limitée au 31/12 de l'année en cours

■ Programme de la formation

- 1 - Présentation de la Formation
- 2 - Introduction à la Directive sur le Crédit Immobilier
- 3 - Le Crédit Immobilier
- 4 - Le Courtage - Courtier et IOBSP
- 5 - Le mandat de courtage (d'intermédiation)
- 6 - Discussions et critiques préalable à la réforme du courtage
- 7 - Introduction au décret d'application
- 8 - Pourquoi la réforme du courtage
- 9 - Les associations agréées par l'ACPR
- 10 - Mutations du marché
- 11 - Haut Conseil de Stabilité Financière
- 12 - LCB-FT : Al Capone, le premier blanchisseur d'argent
- 13 - LCB-FT : Quelles nouveautés en matière de lutte contre le blanchiment
- 14 - LCB-FT : Les obligations des professionnels

■ Programme détaillé de la formation

■ Crédit immobilier — actualisation annuelle 7 heures

- Actualités juridiques et réglementaires, protection de l'emprunteur et pratiques de distribution.
- Solvabilité, TAEG, taux d'usure, garanties, assurance emprunteur, FISE et offre.

- Cas pratiques et contrôle des connaissances.

■ LCB-FT — 2 heures

- Approche par les risques, connaissance client et bénéficiaire effectif.
- Vigilance, opérations atypiques, déclaration de soupçon, confidentialité, gel des avoirs et traçabilité.

■ Competences visees et validation

La délivrance d'une double Attestation mentionnant les heures réalisées pour la formation IOBSP DCI , et les heures effectuées concernant le renouvellement de connaissances sur la Lutte Contre le Blanchiment d'argent et le Financement du Terrorisme. (LCBFT)

■ Methodes pedagogiques et evaluation

Le Mode de formation de notre centre est le FOAD (formation ouverte à distance), plus communément appelé E-learning.

Cependant,

bien que distancielles, nos formations sont accompagnées par un tuteur pédagogique dédié, jouissant de plus de 25ans d'expérience en Intermediation Bancaire.

Joignable directement par mail, téléphone ou

via le chat, du lundi au samedi sauf jours fériés de 10h00 à 20h00, son rôle est de vous soutenir, de vous accompagner, mais surtout de vous former et vous informer durant toute la formation.

Le contenu des cours est principalement textuel.

La

formation est ponctuée par un examen final de 1H, composée de QCM et/ou de questions ouvertes.

La réussite finale de la formation est réputée validée avec une note moyenne d'au moins 70% connaissances acquises, conformément à la Loi.

■ Attestation / livret et resultats attendus

Dés lors que vous aurez validé au moins 70% connaissances acquises, nous vous délivrerons une attestation précisant les 7H de

formation DCI et les 2H sur la Lutte Contre le Blanchiment d'argent et le Financement du Terrorisme. (LCBFT), ainsi qu'un diplôme CF-IOBSP.

■ Accompagnement pedagogique

Les formations a distance sont accompagnees par un tuteur pedagogique. Le stagiaire peut solliciter l'organisme par telephone, email ou via les outils de communication de la plateforme pendant son parcours.

■ Identification et validation de l'organisme

CF-IOBSP.fr / IOBNET FINANCIAL GROUP SAS - President : Olivier Kaess - SIREN 940437478 - NDA 76341388834 - 07.69.00.14.36 - direction@iobnet.fr.

IOBNET FINANCIAL GROUP SAS
CF-IOBSP ELIOB PROCOFIN
Président : Olivier Kaess
SIREN : 940437478 | NDA : 76341388834
07.69.00.14.36 – direction@iobnet.fr